
RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES ET INGÉNIEURS – POSSIBILITÉS D'ASSURANCE

Les souscripteurs des Gestionnaires d'assurances SUM pour l'assurance des architectes et ingénieurs peuvent prendre en charge une grande diversité de risques. En voici un certain nombre, mais si les activités de votre client ne figurent pas dans la liste, soumettez-nous l'affaire pour une évaluation.

Architecture

- Appartements/Copropriétés/
Maisons en rangée
- Architecture commerciale
- Architecture industrielle
- Architecture institutionnelle
- Architecture navale
- Architecture paysagère
- Architecture résidentielle
- Bâtiments pour les loisirs
- Complexes commerciaux
et de bureaux
- Design d'intérieurs
- Maisons privées
- Services de maîtrise d'œuvre

Génie

- Aménagement de territoire
- Arpentage
- Avant-métré
- Conception de logiciels
- Essais des matériaux
- Gestion de projets de construction
- Génie civil
- Génie de l'environnement
- Génie des procédés
- Génie électrique
- Génie mécanique
- Géotechnique
- Ingénierie des structures

Nos assureurs peuvent aussi couvrir les risques suivants :

- Acoustique
- Dessin
- Géologues
- Hydrologues
- Inspections
- Laboratoires d'essais
- Soudage
- Topographie maritime
- Techniciens
- Technologues
- Vibrations

Travaux sur les ouvrages suivants:

- Aménagements portuaires
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments industriels
- Hôpitaux, écoles, bâtiments municipaux, maisons de santé
- Lieux du culte, établissements religieux ou de charité
- Maisons privées, immeubles d'habitation,
immeubles en copropriété
- Mines
- Oléoducs et gazoducs
- Parkings
- Ponts, tunnels, barrages
- Ports et jetées
- Routes
- Services d'eau et d'égout
- Terrains de foire et parcs d'exposition
- Usines pétrochimiques, raffineries, usines d'engrais,
d'ammoniac, d'urée